

The background of the entire page is an aerial photograph of ocean waves, showing white foam and deep blue-green water. The text is overlaid on this background.

BDL 
CAPITAL MANAGEMENT

**POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
DURABLE**

28/03/2022

www.bdlcm.com

Société de gestion réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

SOMMAIRE

INTRODUCTION : L'INVESTISSEMENT DURABLE	3
1. LES RISQUES DE DURABILITÉ	4
2. INITIATIVES.....	8
3. POLITIQUE D'EXCLUSION.....	9
4. INTEGRATION ESG.....	11
5. ENGAGEMENT.....	13
6. CONTROVERSES	13
7. DESINVESTISSEMENT	14
8. PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES	14

INTRODUCTION : L'INVESTISSEMENT DURABLE

**« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible »**

Antoine de Saint Exupéry, Citadelle, 1948

En mille ans (entre l'an 900 et l'an 1900), le PIB mondial a été multiplié par 37. Il a fallu ensuite seulement cent ans, soit 10 fois moins de temps, pour à nouveau multiplier le PIB mondial par 37.

Incontestablement, les 150 dernières années marquent une forte accélération du rythme de la croissance économique.

La première cause de ce phénomène est l'augmentation de la population. Entre 900 et 1900, la population mondiale a été multipliée par 7 et de nouveau par 4 dans les 100 années qui ont suivi.

L'autre cause est l'utilisation à grande échelle des énergies fossiles, le charbon, puis le gaz et le pétrole. Cette capacité nouvelle à produire de l'énergie en grande quantité change radicalement nos modes de vie, accélère les processus de fabrication, ouvre de nouveaux horizons et stimule l'innovation. L'ère de la productivité est en marche et permet l'accélération de la croissance.

Lors de cette période, la richesse mondiale augmente, le niveau de vie moyen s'améliore fortement, le taux de mortalité baisse, l'espérance de vie augmente. C'est ce que nous appelons chez BDL Capital Management le capitalisme 1.0 : il a de grandes réussites à son actif mais aussi un « coût » : la dégradation des ressources de la planète et le réchauffement climatique.

La prise de conscience mondiale intervient véritablement avec les Accords de Paris en 2015. Dans un élan de collaboration mondiale historique, 195 pays sur les 197 que reconnaît l'ONU (Organisation des Nations Unies) s'engagent à respecter les accords de Paris et à tout faire pour limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°C d'ici 2050. Le monde rentre alors dans ce que nous appelons, chez BDL Capital Management, le capitalisme 2.0. La volonté d'offrir un rendement intéressant aux actionnaires est toujours là mais les conséquences sont mieux prises en compte et l'entreprise travaille à réduire les externalités négatives de son activité. Le consommateur se pose de nouvelles questions et des changements d'habitudes s'enclenchent. Les Etats mettent en place des réglementations pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les entreprises vertueuses commencent à adapter leur stratégie. Le capitalisme 2.0 est donc un capitalisme plus « durable ».

Le rôle de BDL Capital Management est d'accompagner les entreprises qui montrent les signes d'un changement vers des pratiques plus durables. Cette transition sera progressive et inégale. Certaines entreprises sont en avance, d'autres commencent juste à mettre de nouvelles initiatives en place. L'impact de BDL Capital Management sera plus important en accompagnant les entreprises en évolution plutôt qu'en sélectionnant que des entreprises qui sont déjà considérées comme les plus ESG.

1. LES RISQUES DE DURABILITÉ

Chez BDL Capital Management, nous attendons des entreprises qu'elles gèrent de manière responsable les questions de durabilité qui touchent leurs activités. Il s'agit notamment de fixer et de rendre compte d'objectifs ambitieux alignés sur les accords de Paris.

Nous pensons qu'un comportement plus durable des entreprises entraîne de meilleurs résultats financiers à long terme et nous avons identifié un ensemble de risques de durabilité qui peuvent avoir des incidences négatives sur les sociétés.

DEREGLEMENT CLIMATIQUE

Au cours des 30 dernières années de plus en plus de travaux scientifiques s'attachent à essayer de comprendre les causes du dérèglement climatique. Les travaux du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) font prendre conscience que l'activité humaine, en émettant des Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère est la principale cause du dérèglement climatique. Les analyses montrent que la température moyenne du globe a déjà augmenté de plus de 1 degré par rapport au niveau de l'ère préindustrielle. Les scientifiques estiment que si la température augmente de plus de 2 degrés, la hausse du niveau des mers, du nombre de catastrophes naturelles et la chute de la biodiversité auront des conséquences irréversibles pour l'espèce humaine.

Nous attendons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles mettent en place des politiques visant à réduire leurs émissions de carbone et autres gaz à effet de serre. Elles doivent également être en mesure de respecter les réglementations sur le changement climatique, comme par exemple la gestion de leur mix énergétique (la proportion d'énergie fournie par les combustibles fossiles, renouvelables, nucléaires et autres), la mise en place d'une stratégie de réduction des émissions de type «scope 3» (émissions de gaz à effet de serre échappant au contrôle direct d'une entreprise mais faisant partie de sa chaîne de valeur).

Nous monitorons ainsi la politique de réduction d'émission de CO2 des entreprises dans lesquelles nous investissons et sommes engagés à ce qu'elles les soumettent aux votes des actionnaires grâce à l'organisation « Say on Climate ». De plus

nous regardons si elles sont signataires des SBTi (Science Base Targets initiative) ainsi que leur degré d'alignement avec les accords de Paris.

BIODIVERSITE

Comme pour le climat, les effets négatifs de l'activité humaine sont observables sur la biodiversité. On estime qu'en 50 ans, 70% du vivant a été rayé de la surface de la planète en raison de la surexploitation, du changement climatique et de la déforestation, entre autres facteurs.

L'un des facteurs les plus importants de cette perte de biodiversité est la déforestation, qui se produit traditionnellement lorsque les terres sont converties pour être utilisées à des fins agricoles. En tant qu'investisseurs, nous évaluons constamment les risques pour la biodiversité. Nous pensons qu'il est essentiel que les entreprises dans lesquels nous investissons évaluent l'impact de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement sur la biodiversité. Parmi ces entreprises on retrouve, entre autres, les producteurs d'huile de palme, de cacao ou de soja, ou encore les fabricants de denrées alimentaires.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

EAU

L'accès à l'eau et aux services d'assainissement et d'hygiène est un droit de l'homme et pourtant, des milliards de personnes ont toujours des difficultés quotidiennes pour avoir accès ne serait-ce qu'aux services de base.

Dans le monde, environ 1,8 milliard de personnes

consomment une eau contaminée par des matières fécales. Près de 2,4 millions de personnes n'ont pas accès aux services d'assainissement basiques comme des toilettes ou des latrines. Le manque d'eau concerne plus de 40 % de la population mondiale et ce chiffre devrait augmenter. Plus de 80 % des eaux usées générées par l'activité humaine sont déversées dans les cours d'eau et les océans sans aucun traitement, ce qui conduit à leur pollution.

Nous attendons des entreprises qu'elles gèrent leur consommation d'eau et qu'elles mettent en place des politiques spécifiques pour les zones en difficulté, notamment des stratégies de réduction de la consommation ou d'efficacité. Nous attendons également des entreprises qu'elles réduisent l'impact écologique de leurs activités (par exemple, la gestion des rejets opérationnels et des autres eaux usées). Les entreprises devraient être en mesure de s'approvisionner en eau de manière durable et d'atténuer les risques de pénurie d'eau.

POLLUTION

Nous attendons des sociétés qu'elles réduisent au minimum les incidences négatives causées par leurs activités. Cela inclut le contrôle de la qualité et de la sécurité chimique des produits, tant pour l'environnement que pour la santé humaine. Les entreprises doivent gérer les risques environnementaux découlant des émissions et des déchets toxiques, traiter correctement les rejets afin de minimiser l'impact sur la biodiversité et les communautés locales. Les entreprises devraient être en mesure de gérer la fin de vie des produits (la récupération des matières premières pour la réutilisation / le recyclage, y compris les emballages).

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

DIVERSITE

Nous pensons que les entreprises qui valorisent le mieux leur capital humain sont celles qui embauchent, encouragent, promeuvent et rémunèrent leurs employés sur la base du mérite sans tenir compte du sexe, de l'âge, de l'ethnicité, de

la religion, de l'orientation sexuelle, du milieu économique, du handicap, ou d'autres facteurs. Un nombre croissant d'étude montre que les entreprises qui favorisent la diversité sont plus productives et plus performantes. Nous encourageons les sociétés que nous avons en portefeuille à mettre en place des politiques de non-discrimination efficaces et à veiller à ce que celles-ci soient respectées. Elles sont également encouragées à revoir régulièrement leurs critères d'embauche et leurs pratiques de promotion pour éviter les préjugés ainsi qu'à fixer des objectifs ambitieux en matière de diversité.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

DROIT DE L'HOMME

Des sociétés pacifiques, justes et inclusives sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Tous les citoyens du monde ont le droit de vivre libérés de la crainte d'une quelconque forme de violence et de se sentir en sécurité indépendamment de leur origine ethnique, de leurs croyances ou de leur orientation sexuelle. Nous avons besoin d'institutions publiques efficaces et inclusives à même de garantir une éducation et des soins de santé de qualité, des politiques économiques justes et une protection de l'environnement.

Nous attendons des entreprises qu'elles pratiquent un traitement équitable des travailleurs et de leurs contreparties. Nous encourageons les entreprises à pratiquer des salaires décents, des politiques de négociation collective, la liberté d'association et des mécanismes de réclamation.

Une gestion inadéquate de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise peut l'exposer à des risques de réputation, opérationnels, juridiques, réglementaires, ainsi qu'à des risques cachés et incontrôlables, tels que les violations des droits de l'homme et la corruption. Une gestion durable de la chaîne d'approvisionnement sur le plan environnemental comprend la réduction des coûts, l'élimination des risques et l'amélioration de l'image

de l'entreprise.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

PROTECTION DES DONNEES

Nous attendons des entreprises qu'elles adhèrent à des normes élevées d'éthique numérique. Cela implique de traiter les données personnelles avec un soin extrême et de déployer des politiques et des pratiques solides et transparentes concernant l'utilisation de ces données. Les entreprises doivent avoir la capacité d'identifier et de gérer les risques liés à la confidentialité des données et les menaces de cybersécurité. Nous attendons des entreprises qu'elles mettent en place des pratiques solides pour garantir la sécurité en ligne.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

SANTE ET SECURITE

La mise en place de conditions de travail sûres et la gestion des risques pour la santé et la sécurité sont des éléments fondamentaux pour les entreprises. Les défaillances et les incidents peuvent avoir des conséquences importantes, voire irréparables sur la réputation des entreprises. Nous attendons des entreprises qu'elles mettent en place des politiques efficaces pour minimiser les risques en matière de santé et de sécurité pour tous les employés et contreparties.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

EFFICACITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration efficace joue un rôle essentiel dans l'orientation stratégique d'une entreprise, en supervisant à la fois les activités de l'entreprise et les risques. Les conseils d'adminis-

tration ont le devoir de servir les intérêts des actionnaires. Nous attendons des membres des conseils d'administration qu'ils soient en majorité indépendants, qu'ils aient les compétences nécessaires pour remplir leurs fonctions de surveillance et de conseils ainsi que de challenger la direction de l'entreprise.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

CULTURE D'ENTREPRISE

Les entreprises doivent promouvoir une culture éthique et un code de conduite qui imprègnent toute l'organisation. La corruption représente un risque important et crée des externalités négatives pour l'économie et la société au sens large. Le conseil d'administration doit veiller à ce que l'entreprise encourage une culture d'action légale, éthique et responsable. À cette fin, le conseil d'administration doit s'assurer que l'entreprise a mis en place des politiques adéquates de dénonciation, de lutte contre la corruption et de lutte contre la fraude et qu'elle surveille activement l'application de ces politiques.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

DROITS DES ACTIONNAIRES

Nous attendons des entreprises qu'elles traitent tous les actionnaires de manière équitable et qu'elles disposent d'une voix par action afin de garantir l'alignement entre le risque lié au capital et la responsabilité de la propriété. Les actionnaires doivent avoir le droit de poser des questions au conseil d'administration et à la direction, d'élire les membres du conseil, d'approuver leur rémunération et de les révoquer. Ils doivent également avoir leur mot à dire sur les changements importants apportés à l'entreprise, notamment les fusions et acquisitions et les modifications de l'objet social. Nous attendons également des actionnaires qu'ils puissent voter sur les questions qui pourraient

entraîner une dilution de leur participation.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

REMUNERATION

Une structure de rémunération bien conçue peut encourager le management à tenir ses engagements concernant la stratégie de l'entreprise tout en s'alignant sur les intérêts des actionnaires. La fixation de niveaux de rémunération appropriés relève principalement de la responsabilité du conseil d'administration. Nous recherchons un alignement approprié entre la rémunération des administrateurs exécutifs et celles de l'ensemble des salariés. Nous encourageons un actionariat élargi au sein du personnel. Pour les directeurs exécutifs et autres cadres supérieurs, nous attendons que les attributions d'actions soient assorties de critères d'acquisition appropriés et nous exigeons une période de conservation des actions d'au moins cinq ans.

Nous attendons de la politique de rémunération qu'elle soit cohérente avec une gestion efficace des risques, y compris les risques de durabilité.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

TRANSPARENCE

Les entreprises doivent être ouvertes et honnêtes sur leurs objectifs, leur stratégie et leur situation financière. Nous attendons à ce qu'elles adhèrent à toutes les pratiques comptables, à la transparence sur leurs faiblesses et l'équité de leurs politiques fiscales. Le conseil d'administration doit garantir l'indépendance de la fonction d'audit avec une politique claire en matière d'appel d'offre et de rotation des commissaires aux comptes.

Pour ces raisons notre système de notation ESG propriétaire QIRA intègre ce risque et la politique mise en place par la société pour y faire face.

2. INITIATIVES



En mai 2017, nous avons signé les Principles for Responsible Investment (PRI), une initiative des Nations Unis afin d'aider les investisseurs institutionnels à incorporer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le processus décisionnel d'investissement.



En 2019 nous nous sommes associés au Carbon Disclosure Project (CDP), la plus grande ONG mondiale qui incite les entreprises à prendre des mesures urgentes pour construire une économie véritablement durable en mesurant et en comprenant leur impact sur l'environnement.



Nous soutenons également l'initiative Science Based Target. Nous voulons que les entreprises se fixent des objectifs pour réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre. Plus précisément, nous voulons que ces objectifs soient alignés sur les objectifs de l'accord de Paris de 2015 visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de 2°C d'ici 2050.



Nous sommes membres de l'IIGCC (Institutional Investors Group on Climate Change). L'IIGCC est l'organisme européen de collaboration des investisseurs sur le changement climatique. Ce groupe réunit des investisseurs institutionnels qui partagent un objectif commun, à savoir accroître la préoccupation des grandes entreprises pour le développement durable et les pratiques ESG. Nous sommes fiers d'être le premier fonds indépendant français à s'être joint à cet effort.



Nous soutenons l'initiative du TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosures) qui émet des recommandations sur la divulgation d'informations environnementales. Le TCFD a élaboré un cadre pour aider les entreprises publiques à divulguer les risques et les opportunités liés au climat. BDL Capital Management fait partie des 1700 partisans des recommandations du TCFD à travers le monde, car elles s'inscrivent directement dans la ligne de ses propres valeurs et efforts.

Say On Climate

Nous soutenons l'initiative «Say on Climate». Cette initiative rassemble des investisseurs pour encourager les entreprises (par le vote de résolutions lors des assemblées générales) à s'aligner sur la TCFD et à établir un plan de réduction des émissions de CO2. Nous participons également au «corporate program» de l'Institutional Investors Group on Climate Change, IIGCC, qui regroupe 275 investisseurs européens. Ce groupe de travail veille à ce que les entreprises cherchent à s'aligner sur les accords de Paris.

3. POLITIQUE D'EXCLUSION

Financement des armes à sous munitions et des mines antipersonnel

Nous respectons les recommandations de l'Association Française de Gestion financière (AFG) publiée en avril 2013 et concernant l'interdiction du financement des armes à sous-munitions et des mines antipersonnel.

L'exclusion vise :

- ➔ L'investissement en titres émis par ces entreprises et l'exposition à ces titres via des produits dérivés dont le sous-jacent unique est l'entreprise concernée
- ➔ L'offre, en connaissance de cause, d'un service d'investissement à une entreprise figurant dans leur liste d'entreprises exclues

Financement des armes controversés

Nous n'investissons pas impliquées dans la production, la vente et la distribution d'armes chimiques et biologiques, phosphore blanc, armes à uranium appauvri et armes nucléaires.

Financement des armes civiles

Pour le fonds BDLCM Funds – BDL Transition, nous n'investissons pas en long dans les entreprises dont l'activité de fabrication ou de distribution d'armes représente plus de 30% du Chiffre d'Affaires.

Pour les autres fonds, nous n'investissons pas en long dans les entreprises dont l'activité de fabrication ou de distribution d'armes civiles (armes à destination des particuliers pour un usage non militaire) représente plus de 25% du Chiffre d'Affaires.

Financement du tabac

Nous n'investissons pas en long dans les entreprises du secteur tabac ainsi que les produits connexes (e-cigarettes et produits du tabac/nicotine de nouvelle génération) et les services connexes (filtres, salles pour fumeurs, etc.) Toutes les entreprises impliquées dans la production dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 5% sont exclues. Toutes les entreprises impliquées dans la vente et la distribution et dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 15 % sont exclues.

Le fonds BDL Rempart se réserve le droit d'investir dans l'entreprise Swedish Match.

Financement du charbon

Nous n'investissons pas en long dans les entreprises dont l'activité de charbon représente plus de 25% du Chiffre d'Affaires.

Le fonds BDL Transitions n'investit pas dans les entreprises dont l'activité de charbon représente plus de 20% du Chiffre d'Affaires.

Financement des activités pornographiques

Nous n'investissons pas en long dans les entreprises dont l'activité de fabrication ou de distribution de contenus pornographiques représentent plus de 25% du Chiffre d'Affaires.

UN Global Compact

Il s'agit les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) englobant les droits de l'homme, le travail, l'environnement, la lutte contre la corruption et/ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou des normes équivalentes reconnues au niveau international pour évaluer le comportement des entreprises. Les sociétés qui ne sont pas conformes aux UN Global Compact sont exclues.

Juridictions controversées

Il s'agit des sociétés principalement cotées dans des pays identifiés par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et les Juridictions à Haut Risque faisant l'objet d'un «Appel à l'action» (actuellement l'Iran et la Corée du Nord) identifiées par le Groupe d'Action Financière (GAFI). Ces sociétés sont exclues.

Ci-dessous l'application des politiques d'exclusion à la gamme de fonds gérés par BDL Capital Management :

	BDL Rempart	BDL Convictions	Durandal	BDL Transitions
Armes à sous munitions et mines antipersonnelles	✓	✓	✓	✓
Armes controversées		✓		✓
Armes civiles	✓	✓	✓	✓
Tabac	✓	✓	✓	✓
Charbon	✓	✓	✓	✓
Activités pornographiques	✓	✓	✓	✓
UN Global Compact		✓		✓
Juridictions controversées	✓	✓	✓	✓

4. INTEGRATION ESG

Notre objectif est de soutenir les entreprises qui montrent des signes de changement vers des pratiques plus durables. Cette transition sera progressive et inégale. Certaines entreprises sont en avance, d'autres commencent tout juste à mettre en place de nouvelles initiatives.

Notre impact sera plus important en soutenant les entreprises en évolution plutôt qu'en sélectionnant uniquement les entreprises qui sont déjà considérées comme les plus durables.

Nous notons notre univers d'investissement selon des critères extra-financiers par le biais d'un prestataire externe. A cette notation externe vient s'ajouter notre notation ESG interne pour chaque investissement à venir.

Chacun des 8 analystes de BDL Capital Management a été formé pour pouvoir noter les entreprises de son secteur selon des critères extra-financiers. Etant déjà experts par secteurs spécifiques nos analystes connaissent très bien les entreprises et leurs directions, nous pensons qu'ils sont les mieux placés pour produire une analyse extra-financière.

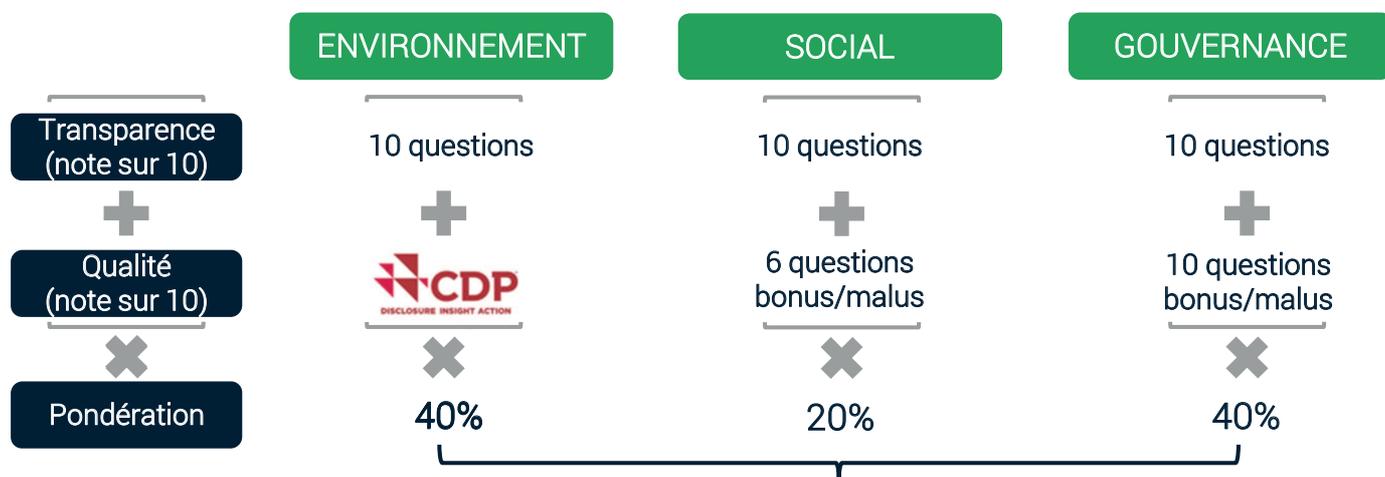
Deux collaborateurs sont spécifiquement chargés de la recherche ESG afin de produire une conclusion systématique et harmonisée pour chaque entreprise au sein de l'outil propriétaire QIRA.

Quality Investing Responsible Analysis

Le Scoring QIRA (Quality Investing, Responsible Analysis) est le modèle interne de BDL Capital Management pour établir un score ESG pour les entreprises dans lesquelles nous investissons.

QIRA mesure la soutenabilité à long terme de l'entreprise et représente le pilier le plus important dans le calcul de notre score de qualité fondamentale de l'entreprise. QIRA est une note sur 20 basée sur un questionnaire de 50 questions inspirées des Objectifs de Développement Durables de l'ONU.

La note QIRA s'étend de 0 à 20. Celle-ci est renseignée dans notre base de données propriétaire, accessible à tous les analystes et gérants et qui rassemble notre analyse quantitative sur l'ensemble de l'univers d'investissement de BDL Capital Management. La note est saisie par l'analyste de l'entreprise concernée et est systématiquement validée par le gérant qui est garant de l'uniformisation de la méthode de notation.



ENVIRONNEMENT

Sur le pilier E, le score Qualité est obtenu en prenant la note de l'ONG CDP (www.cdp.net).

CDP note la gestion des risques environnementaux des entreprises de A à D. La note A est la meilleure note possible, elle démontre :

- ➔ Des pratiques de gestion des risques climatiques très avancées
- ➔ Une compréhension approfondie des enjeux liés au réchauffement climatique
- ➔ Un alignement du reporting et des pratiques sur les recommandations de la TFCF (Task Force on Climate-related financial Disclosures)

CDP note les entreprises à partir du questionnaire « climate change » qu'elles remplissent annuellement. Les entreprises sont notées successivement sur quatre niveaux au fur et à mesure que leurs pratiques s'améliorent. Pour passer au niveau suivant, un score minimum au niveau précédent est requis.

Les quatre niveaux sont les suivants :

- ➔ **Disclosure** : Evaluation de la qualité du reporting des entreprises concernant leurs émissions de GES, leurs objectifs de réduction, leur stratégie et leur gouvernance
- ➔ **Awareness** : Niveau de compréhension de l'entreprise concernant les enjeux liés aux risques environnementaux de son activité
- ➔ **Management** : Analyse des actions de l'entreprise pour maîtriser ces enjeux
- ➔ **Leadership** : Stratégie climat de l'entreprise qui représente les meilleures pratiques telles que formulées par CDP et les organisations qui travaillent en collaboration avec CDP (ex Science Based Target Initiative)

GOVERNANCE

Sur le pilier G, le score Qualité reflète notre connaissance des pratiques réelles de l'entreprise.

Il est le fruit des rencontres de nos analystes avec le management de chaque société (en 2019, nos analystes ont effectué 1244 rencontres d'entreprises).

Les questions sur la gouvernance portent notamment sur la structure actionnariale, le conseil d'administration, la communication financière, les pratiques éthiques et la qualité du management.

SOCIAL

Pour le pilier S, le score Qualité reflète également notre connaissance des pratiques réelles de l'entreprise.

Les questions sur ce pilier portent sur la politique sociale, la structure organisationnelle, le traitement des salariés et leur rémunération.

5. ENGAGEMENT

Nous avons un rôle clé pour influencer les pratiques ESG dans les entreprises dans lesquelles nous sommes investis.

Le dialogue que nous avons établi avec les équipes de direction des entreprises depuis 15 ans, et la décision de détenir un nombre limité d'investissements dans le portefeuille, sont idéaux pour maximiser notre influence.

Nous avons envoyé des lettres aux directions générales des sociétés dans lesquelles nous détenons plus de 1% des actions et/ou avons investi 50 millions d'euros, pour leur expliquer notre approche et nos attentes.

Nous souhaitons que ces entreprises :

- ➔ remplissent le questionnaire du CDP sur leur stratégie climatique et qu'elles le rendent public
- ➔ s'engagent à publier des objectifs de réduction des gaz à effet de serre scientifiquement validés
- ➔ travaillent à l'obtention du statut de «leader» et d'une note A de la CDP

Ces trois objectifs sont concrets et mesurables. Si toutes les entreprises les réalisaient, cela garantirait une plus grande transparence, des initiatives plus rapides et une décarbonisation de l'économie en accord avec les objectifs de l'accord de Paris.

Notre travail consiste à faire tout notre possible pour que les entreprises dans lesquelles nous investissons atteignent ces trois objectifs. Ces lettres ont constitué un premier pas vers l'établissement d'un cadre. Elles ont été suivies de communications directes avec les entreprises.

Notre méthode ESG exclusive, nos discussions permanentes avec les équipes de direction des entreprises et nos lettres aux PDG sont des exemples d'initiatives qui nous aident à sélectionner les entreprises qui renforceront leurs pratiques et contribueront à l'émergence d'un modèle de croissance plus durable.

6. CONTROVERSES

Le niveau de controverse de l'entreprise est défini quotidiennement par notre fournisseur de données extra-financières. Le niveau de controverse est intégré en temps réel dans notre système IT. Pour le fonds BDLCM Funds – BDL Transition, si ce niveau est de 5, l'entreprise n'est plus investissable.

Nous réalisons également une veille des controverses affectant les entreprises de son univers en se basant sur différentes sources de données externes.

7. DESINVESTISSEMENT

Pour le fonds BDLCM Funds – BDL Transitions, si le niveau de controverse d'une société en portefeuille passe à 5 le désinvestissement est réalisé sous 30 jours calendaires. En parallèle nous engageons le dialogue avec l'entreprise afin de manifester notre désaccord ou pour demander des informations complémentaires. L'enjeu consiste à sensibiliser l'entreprise aux pratiques responsables et à l'inciter à modifier son comportement.

Pour le fonds BDL Convictions, dans le cas où une entreprise commet une violation important d'un ou plusieurs principe(s) des UN Global Compact, un processus d'engagement doit être entrepris. Si cet engagement n'aboutit pas au changement souhaité dans un délai de deux ans à compter du début de l'engagement, le fonds doit exclure l'entreprise de son univers d'investissement.

8. PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES

Le règlement UE n° 2019/2088 (dit « SFDR » ou « Disclosure ») définit les incidences négatives comme l'impact que peuvent avoir des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption). Les sociétés de gestion de plus de 500 salariés ont l'obligation de prendre en compte ces incidences négatives.

Actuellement nous ne prenons pas en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité au sens du règlement SFDR, car les données pertinentes nécessaires pour déterminer et pondérer les effets négatifs sur la durabilité ne sont pas encore disponibles sur le marché dans une mesure et une qualité suffisante.